



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil du mardi 29 janvier 2019

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Vice-président : Michel Lefèvre

Membres du conseil :

Collège des personnes élues :

Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Francis Flamand, André Montialoux, Alain Roger

Collège des associations :

Michel Carré, représentant titulaire du SDIP, Marc Meyer, représentant titulaire de l'AFC, Serge Piriou, représentant titulaire d'Essor de Versailles, Hélène Schutzenberger, représentante titulaire de VEI, Geneviève Silvestre, représentante titulaire de SESAKINO UFO, Chantal Simian, représentante titulaire de SNL, Jean-Marc Vincent, représentant suppléant du CLAP

Collège des personnes qualifiées :

Pierre-Jean Airaud, Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, Eric Fontaine, Nicolas Fouquet, Isabelle Richard,

Excusés : Laure Dispan de Floran, Isabelle Lallemand, Catherine Mordant, représentante titulaire de la PEEP, Francis Naudin, Caroline Prouff.

Absents : Xavier Bloch, représentant titulaire de l'ALEPP, Valérie Chenuc, David Crépy, Antoine Divan, Michèle Divan, représentante titulaire du CCVP, Stéphanie Lescar, Françoise Poirier, représentante titulaire du CLAP, François Simeoni.

Également présent : Abdenor Sahli, Directeur de la Maison de Quartier.

Ordre du jour

1. Présentation d'Emmanuelle de Crépy, Maire-adjoint délégué à la culture, à la politique familiale, à la concertation et aux conseils de quartier, sur la politique culturelle à Versailles

Dans la ville

Une volonté politique portée par un Maire impliqué, François de Mazières « De la culture pour tous et partout » : l'exemple type : le Mois Molière. Chaque quartier est concerné. Tous les publics sont visés. Beaucoup d'actions sont menées en direction de publics qui ne sont pas forcément très près de la culture (maison d'arrêt des femmes, public malentendant...). Les bibliothèques sont gratuites, beaucoup de spectacles du Mois Molière le sont également.

Une direction de affaires culturelles (Jean-Marie Guinebert et son équipe).

La programmation culturelle :

- Des événements récurrents : journées du patrimoine, nuit de la création (nuit blanche), nuit de la lecture, nuit des musées, ...
- Des événements versaillais : salon du livre d'histoire, Festival d'orgues, Jazz Festival, Mois Molière ...

Des établissements : bibliothèques dont espace numérique, musée Lambinet et espace Richaud, archives, école des beaux-arts, UIA.

Des établissements culturels de la ville entrent dans cette programmation : atelier numérique, bibliothèque centrale, bibliothèques de quartier, archives municipales, musée Lambinet, université inter-âges, espace Richaud, école des beaux-arts.

Des partenaires:

- les compagnies en résidence : sur Porchefontaine, Méli-Mélo et Aïdas, personne de la ville est en lien avec ces compagnies pour les accompagner dans leur intervention sur la programmation.
- le Conservatoire à Rayonnement Régional - l'association de Jazz festival
- les associations à dominante culturelle

Des partenaires culturels sont associés :

- les compagnies en résidence, dont Méli-Mélo et AIDAS, qui interviennent dans la programmation de la ville (notamment le mois Molière) ou dans les écoles (PEDT : Projet Educatif de Territoire), en contrepartie il leur est proposé une résidence (locaux, bureau...)
- Les associations (Jazz festival ...)
- Le CRR ...(festival Electrochic...)
- le Centre de musique baroque

De nombreux publics dont des publics fragiles (EPHAD, Maison d'arrêt ...)

Dans le quartier Porchefontaine

I. Bibliothèque de Porchefontaine

Une des sept annexes du réseau des bibliothèques est installée dans la maison de quartier de Porchefontaine et entretient des contacts permanents avec les habitants et les associations locales.

II. Le développement d'un pôle de spectacle vivant

A la faveur de la politique d'accueil en résidence d'artistes et de compagnies de spectacle vivant menée depuis 2010, la Ville de Versailles accueille dans le quartier de Porchefontaine deux écoles en résidence : l'Académie Internationale des Arts du Spectacle (AIDAS) et le Chapiteau Méli-Mélo.

Le chapiteau Méli-Mélo

Le chapiteau est implanté à Porchefontaine depuis 2006 et accueilli en résidence depuis 2011. Il agit comme une école de cirque de loisirs qui accueille des stagiaires de tous âges les mercredis et samedis. Les Méli-Mélo interviennent aussi beaucoup à destination des scolaires qui représentent 35% du public du chapiteau, ainsi qu'auprès de publics empêchés (personnes handicapées, fragiles...) à travers de nombreux partenariats.

C'est aussi un lieu d'accueil de résidences artistiques pour de jeunes artistes et la diffusion de spectacles vivants. Toute l'année, notamment dans le cadre de festivals de la Ville comme le Mois Molière ou le Baz'arts des mômes, le chapiteau propose des représentations de différentes compagnies du territoire.

Enfin, le cirque Méli-Mélo sort également du chapiteau pour intervenir dans d'autres quartiers dans le cadre d'évènements de la Ville (Nuit de la création, Journées du Patrimoine, Semaine bleue).

L'AIDAS

L'AIDAS est en résidence sur le sol versaillais depuis 2012 mais occupe depuis 2018 l'espace des Grands Chênes à Porchefontaine. Cette école dont la pédagogie (cursus en trois ans) est basée sur la mise en situation professionnelle a formé de nombreuses compagnies sur le territoire (dont la compagnie de l'Alouette en résidence à Versailles). Les élèves de l'école participent à de nombreux évènements de la Ville (Journées Européennes du Patrimoine, Nuit de la création, Esprit Jardin, Festival des langues classiques, Mois Molière) et travaillent beaucoup avec les associations locales.

Elle intervient auprès du RAM (Relais des assistantes maternelles), donne des cours, intervient auprès des scolaires, s'implique auprès de la Maison de Quartier dans le cadre du Festival du Jeune Public.

Avec la salle du réfectoire, à l'intérieur des Grands Chênes, qui est vouée à devenir un plateau de travail et de répétitions pour toutes les compagnies en résidence ainsi qu'une salle de spectacle, l'AIDAS a plus que jamais un rôle central au sein du réseau des compagnies en résidence.

Dans ce sens, le chapiteau Méli-Mélo et l'AIDAS travaillent de plus en plus en lien (convention de partenariat) pour former un pôle de spectacle vivant dans le quartier.

III. Baz'arts des mômes, le festival du Jeune public

Présentation du festival

Cet évènement créé en 2015 est un festival de théâtre, musique, danse et cirque à destination du jeune public. Il est co-construit par la Maison de quartier de Porchefontaine, les nombreuses associations culturelles du quartier, le chapiteau Méli-Mélo et depuis cette année l'AIDAS.

A titre d'exemple, les associations présentes en 2018 étaient : Arts associés, Be'ding Be Dingue Théâtre, Bewitched Productions, la chorale du collège Poincaré, Clar'Yvelines, CLAP 53, Compagnie Follement Temps Danse, Groove Nation, Les Gavroches de la Presqu'île, Théâtre des Deux Rives, Versailles Jazz Festival.

Soutien de la Direction des Affaires Culturelles de la Mairie

- Participation de la bibliothèque de Porchefontaine au projet
- Participation d'agents au comité de pilotage du festival
- Aide logistique et communication (relai auprès du service de communication pour la réalisation de l'affiche et du programme).

L'édition de 2019

Cette année, le festival aura lieu du 3 au 14 avril.

- A la faveur de l'arrivée dans le quartier de l'AIDAS, les élèves de l'école vont à la fois participer au festival et les Grands Chênes vont accueillir des représentations ;
- La compagnie de l'Alouette, en résidence à Versailles et qui propose des spectacles à destination du jeune public, a été associée au projet et va programmer une création et prendre part à l'organisation d'un carnaval.

Le festival du Jeune Public, les festivités de Noël et de juin permettent aux associations de théâtre qui interviennent à la Maison de Quartier de travailler ensemble.

Un membre du Conseil évoque la difficulté de créer un lien entre les ateliers d'impression 3D, qu'il anime, et la Mairie de Versailles. Mme de Crépy redit sa volonté d'engager des relations durables dans ce domaine.

2. Intervention de Rémy Parot sur le projet « Jardin Forêt » sur une partie du terrain du Chapiteau

Rémy Parot est accompagné de Laure Douesneau, de l'association Le Village de Porchefontaine et de Marie-Liesse de Chamisso-Augustin.

Ce projet de jardin écologique concerne les 700 m² de pelouse situés en contre-bas du Chapiteau. L'objectif est de créer un espace de jardin partagé en permaculture, espace de rencontre entre habitants et nature. Le projet touche d'autres partenaires : partenaires sportifs (clubs de football, rugby...), la Maison de Quartier en la personne de sa référente familles.

Le projet vise à créer un « Jardin Forêt » selon le principe « l'environnement nous éduque ». Il consiste à :

- planter des arbres fruitiers et des plantes qui se complètent (sur le principe de la permaculture – culture permanente- qui vise à prendre soin de la terre, prendre soin des hommes, créer de l'abondance, créer du partage),
- installer des pergolas, des bancs, un composteur (collectif) de quartier...

Cet espace a une fonction :

- esthétique, agrémenter le terrain pratiquement nu actuellement,
- écologique (création d'un éco-système autonome qui va régénérer le sol, plantation d'espèces mellifères (pour les abeilles), utilisation du fumier de cheval du centre hippique,
- pédagogique pour les jeunes et les familles. L'espace sera entretenu par les protagonistes du projet,
- une fonction loisirs / rencontres.

Les responsables des services espaces verts et des sports ainsi que des élus ont été consultés.

Le financement des arbres serait effectué par l'union européenne et des donateurs. Un lien pourrait être créé avec la Foire aux Plantes qui aura lieu cette année le 31 mars.

Les membres du Conseil remercient les intervenants pour cette présentation.

Le projet n'est pas dénué d'intérêt mais il est nécessaire d'éclaircir un certain nombre de points. Martine Schmit rappelle que le chapiteau est situé sur un espace sportif de la ville. Différentes questions peuvent être soulevées : durabilité dans le temps, responsable du projet et de son suivi, financement.

Un membre du Conseil de quartier pourrait-il prendre part au projet ?

3. Relations avec la SNCF

Des demandes de remise en place d'un guichet grandes lignes à la gare des Chantiers, la mise en place d'un tarif unique pour les trois lignes versaillaises et d'un contact pour les talus ont été faites.

Un contact devrait nous être prochainement communiqué par la SNCF pour une relation avec son service de développement durable (talus).

La rampe à bagages fait l'objet de critiques car elle empêcherait de tenir la rampe, sa suppression est réclamée par quelques personnes.

Avis du Conseil de quartier pour que la rampe soit opérationnelle en permanence : 3 votes contre, 15 votes pour, avec le souhait de mise en place d'un affichage concernant la sécurité, comme « interdit aux trottinettes, ceci n'est pas un toboggan ».

Lors de la rencontre organisée par le Député de la circonscription, Martine Schmit a demandé, comme les membres du Conseil l'avaient souhaité, le rétablissement à Versailles Chantiers d'un guichet grandes lignes.

4. Compte-rendu du Conseil de Quartier du 17 décembre 2018

Approuvé à l'unanimité avec deux petites modifications sur le paragraphe de la Fibre optique.

A ce sujet, la réunion du 5 février sur le déploiement de celle-ci est élargie au quartier des Chantiers.

5. Permanences

Samedi 9 février : Michel Carré, André Montialoux

Samedi 9 mars : Pierre Arnaud, Jean-Marc Vincent

6. Travaux des Commissions

-Maison de Santé :

On s'achemine vers un dépôt de permis de construire à la fin du mois de février avec une ouverture courant 2020 et un taux de remplissage actuel de 80%. Quelques places de stationnement sont prévues pour des professionnels de santé.

Le groupe VIADUC, promoteur immobilier de Versailles, est porteur du projet avec les créateurs du centre médical du marché Notre-Dame.

-Commission Circulation :

Son nouveau responsable la réunira en février. Points notamment à discuter : inversion des sens de circulation rues des Célestins et Moines, enfouissement des réseaux rue Berthelot, implantation du terminus de la ligne 8 aux Grands Chênes.

-Commission Commerce :

Nicolas Fouquet la réunira fin février/début mars. Points notamment à discuter : relance de l'association des commerçants et actions en faveur du maintien/développement des commerces. Martine Schmit suggère une nouvelle fois l'implantation d'un commerce multiservices (colis, photocopies, laverie automatique, services internet (billets transports ...))

7. Informations-questions diverses

Voirie : la question du rétrécissement de la rue Coste devant la pharmacie sera évoquée avec les services et les joints manquants sur certains trottoirs rue Coste signalés.

Cœur de village : les plantations sont réalisées.

Rappel : vœux du Maire à la Maison de quartier le 31 janvier et présentation du déploiement de la fibre optique le 5 février.

Fin de la Réunion à 22 h 45.